



HAL
open science

IRIHS - Institut de recherche interdisciplinaire homme société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IRIHS - Institut de recherche interdisciplinaire homme société. 2016, Université de Rouen. hceres-02035048

HAL Id: hceres-02035048

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035048>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la
Structure fédérative :

Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et
Société

IRIHS

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Christine MAILLARD, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération :	Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société
Acronyme de la fédération :	IRIHS
Label demandé :	Structure fédérative
N° actuel :	FED 4137
Nom du directeur (2015-2016) :	M ^{me} Sophie DE RUFFRAY
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M ^{me} Cécile LEGROS

Membres du comité d'experts

Présidente :	M ^{me} Christine MAILLARD, Université de Strasbourg
Experts :	M. Philippe BATIFOULIER, Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité M. Yves BOTTINEAU-FUCHS, ENSA Paris Val-de-Seine et Université Paris 7-Denis Diderot M ^{me} Roxana FAMILY, Université de Cergy-Pontoise M. François ROUDAUT, Université Montpellier 3
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M ^{me} Catherine MAYAUX
Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :	M. Didier CHOLLET M. Cafer ÖZKUL

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

L'IRIHS a été labellisé une première fois en tant que structure fédérative en 2010. La dernière évaluation par l'AERES remonte à 2011. Issue d'une structure fédérative d'université (l'IRSHS-Rouen) reconnue en 2008, la structure réunit pour le présent contrat 13 unités de recherche, dont 12 équipes d'accueil (EA, Universités de Rouen et du Havre) et 1 Unité mixte de recherche (UMR). Le document fait état de 170 enseignants-chercheurs et chercheurs actifs au sein de l'IRIHS (sur un vivier de 296), soit 57,43% des chercheurs des champs disciplinaires concernés.

L'Institut occupe actuellement un étage du bâtiment dédié à la formation continue pour une superficie de 350 m². Un projet d'extension des locaux sur deux étages complémentaires pris en charge par l'établissement a été entrepris. Ces locaux se répartissent entre les bureaux (personnel administratif, direction, doctorants, direction et administration de l'ED,..), d'une part, et les lieux de vie et de travail (salles de réunion, de visioconférence, salle de séminaire, fonds documentaires...) d'autre part.

Il s'agit comme pour le projet du contrat précédent de fédérer les unités de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université de Rouen et, pour certaines, des Universités de Caen et du Havre en vue d'augmenter leur potentiel scientifique et leur visibilité aux plans régional, national et international. Comme c'est le cas dans les dispositifs des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH), l'un des enjeux majeurs est de susciter le développement d'une interdisciplinarité innovante autour de quelques axes thématiques, et par ailleurs de faire bénéficier les programmes ainsi suscités d'un soutien logistique.

Le projet scientifique de l'IRIHS, pour 2017-2021 s'articule autour des axes suivants, déclinés en « thèmes » :

- Axe 1 : Patrimoine, Mémoire, Modernité ;
 - Axe 2 : Territoires, Mondialisation et Régulations ;
 - Axe 3 : Travail, Organisations Formation, Éducation ;
 - Axe 4 : Santé et société ;
 - Axe 5 : Identités, inégalités, genre ;
- A ces 5 axes, s'ajoute un axe transversal dédié aux Humanités numériques.

Ces axes se trouvent pour partie en continuité avec ceux du précédent contrat, avec des inflexions innovantes pour certains d'entre eux.

Equipe de direction

L'unité est dirigée par deux professeurs, assumant respectivement le rôle de directrice et de directrice adjointe, et déclarant investir une charge de 20% de leur service dans l'activité de direction (décharge de seulement 30H ETD pour chacune).

L'Institut dispose d'un organigramme très détaillé de nature à éclairer sur l'organisation interne ainsi que sur les liens avec les ED, la présidence et les autres partenaires (cf. p. 32).

La conduite scientifique de l'Institut est assurée par la direction en coordination avec le conseil de gestion et le conseil scientifique. La gestion administrative et financière est assurée par les personnels et la direction. L'animation scientifique est assurée par un ingénieur d'études en coordination avec la direction.

Effectifs propres à la structure

L'Institut dispose à l'heure actuelle de deux agents titulaires et de quatre agents contractuels. Un poste de titulaire actuellement vacant (gestion administrative et financière) sera mis au concours interne en 2016. La création d'un poste d'ingénieur d'études en informatique a été demandée pour la rentrée 2016.

Pour mémoire, en 2011, l'IRIHS était doté d'un agent titulaire de grade de technicien supérieur et d'un autre poste de documentaliste vacant, dont le changement d'affectation a été demandé.

Un poste de gestionnaire administratif et financier sera ouvert dans le cadre de la campagne d'emplois 2016.

Les postes sont répartis comme suit :

- 1 responsable administrative et financière qui assure la coordination de l'Institut en relation avec la direction et les 13 laboratoires rattachés.
- 1 ingénieur d'étude chargé de l'animation scientifique ;
- 2 ingénieurs informaticiens ;
- 1 gestionnaire administratif et financier.

L'Institut dispose également d'un allocataire post-doctoral.

Outre les personnels déjà en poste, l'Institut vise une mutualisation avec certains personnels des laboratoires impliqués et se propose d'identifier des besoins dans les 13 unités de recherche et de revendiquer des postes, localisés à l'IRIHS et au service de ces unités.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

L'IRIHS joue un rôle important au sein du site académique de Rouen pour susciter l'innovation scientifique dans le champ des sciences de l'Homme et de la société. Il favorise la collaboration des unités de recherche, la mise en réseau, attribue des moyens ou apporte son soutien à la recherche de financements. Le dossier fait état de résultats aussi bien en termes de manifestations organisées que de publications interdisciplinaires, ainsi que de partenariats suscités par l'action de l'IRIHS au bénéfice des unités de recherche impliquées. Si l'enjeu du contrat précédent était de réussir la structuration de la recherche en SHS sur le site, la deuxième période contractuelle voit l'IRIHS confirmé dans son rôle d'agence de moyens et d'opérateur de recherche avec mobilisation rapide de partenaires. Les enjeux d'internationalisation et de valorisation restent néanmoins en retrait et devraient être développés lors de la prochaine période contractuelle. Si l'avis global est positif au vu des réalisations remarquables et des ambitions futures affichées, des questions se posent sur le statut institutionnel du dispositif : structure fédérative ou demande de labellisation comme Maison des Sciences de l'Homme (MSH), en relation avec l'Université de Caen ?

Points forts et possibilités liées au contexte

- l'adhésion d'un grand nombre d'UR au projet fédératif, dans un esprit collaboratif manifeste, lui donne son sens et assure sa viabilité ;
- l'originalité d'un certain nombre de projets et notamment ceux portant sur des problématiques régionales ;
- l'ancrage territorial, le rôle structurant pour la recherche en Normandie, en phase avec la COMUE et l'organisation de la recherche à l'échelle normande et la réalité du soutien des partenaires institutionnels régionaux - un exemple étant les recherches menées dans le cadre de la Fondation Flaubert (50% de fonds privés) ;
- l'insertion dans des réseaux de recherche nationaux (Institut des Amériques, Institut du Genre, ...) ;
- le renforcement de la stratégie de communication ;
- l'attribution de locaux spacieux par la gouvernance de l'Université, et plus généralement le soutien clairement affiché de celle-ci.

Points faibles et risques liés au contexte

- l'internationalisation, affichée comme un enjeu, reste en retrait par rapport à d'autres objectifs atteints ;
- l'équipe logistique de soutien à la recherche reste numériquement faible, et l'engagement des personnels pourrait s'essouffler si elle n'est pas renforcée ;
- pérennité et stabilité des sources de financement. La dotation résulte pour une partie, même minime, de la contribution des laboratoires. Si les dotations de ceux-ci devaient être en baisse, comme c'est le cas dans de nombreux établissements, la gestion s'en trouverait précarisée. On relève une faible diversification des sources de financement (66% vient du Grand Réseau de Recherche (GRR) « culture et société en Normandie ») ;
- le dossier fait état de négociations difficiles avec la Maison des Sciences de l'Homme de Caen, en vue de l'implantation d'une MSH commune à l'espace normand.

Recommandations

- statut de la structure : poursuivre la réflexion sur les synergies avec l'Université de Caen pour la mise en œuvre d'une MSH commune, dans le cadre de la COMUE ;
- renforcer le processus de sélection des projets en précisant davantage les critères d'éligibilité ;
- préciser les modalités et procédures de la gouvernance (charte, statuts, règlement intérieur) ;
- faire évoluer la revue *Études normandes* vers un statut plus marqué de revue scientifique ;
- veiller à une meilleure utilisation des locaux, en les ouvrant aux enseignants-chercheurs (par exemple aux responsables des axes).